

Employeurs, employeuses et gestionnaires :

- Avoir une démarche stratégique en promotion de la santé psychologique au travail.
- Respecter les intérêts des employéEs.
- Répondre aux questions et informer de tout changement dans l'entreprise.
- Donner une rétroaction constructive.
- Offrir des perspectives de promotion et de développement.
- Assurer la sécurité d'emploi au maximum des possibilités.
- Favoriser la mise en place de réseaux d'entraide.
- Développer des activités de prévention contre la violence et le harcèlement.
- Permettre l'expression des inquiétudes et des situations difficiles de même que la participation à la recherche de solutions.
- Informer les employéEs des ressources et des services de soutien à leur disposition.

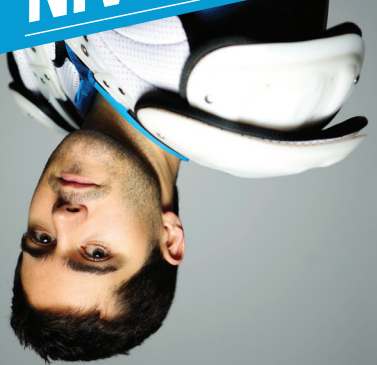
EmployéEs :

- Poser des questions à son/sa supérieurE.
- Éviter l'isolement.
- Communiquer avec ses pairs et profiter de la présence d'un réseau de pairs aidants.
- Demander et donner de l'aide.
- Partager son expérience.
- Demander des réunions-bilans (débriefting ou débriefage) et y participer.
- S'informer de ce qui se passe au sein de l'organisation.

Et n'oublions pas que...

La sécurité psychologique doit s'inscrire dans la culture de l'organisation. Vouloir y développer le sentiment de sécurité implique :

- la formation, sa mise en application et l'évaluation du travail effectué.
- des mesures de protection assurant la confidentialité.
- la civilité de tous et toutes au travail.



épauler ALAIN TERRIEUR

20 ACTIONS pour créer et maintenir un sentiment de sécurité au travail et rester bien dans sa tête

Santé mentale au travail

conception : magma design.ca / photo : Titit Inc. : Dominique Malaterre

Nous remercions :




Desjardins Sécurité financièreSM



Leger MARKETING

et le ministère de la Santé et des Services sociaux pour leur contribution financière à la campagne de promotion de la santé mentale 2012.

Présenté par : La Division du Québec



ASSOCIATION CANADIENNE
POUR LA SANTÉ MENTALE
CANADIAN MENTAL
HEALTH ASSOCIATION
DIVISION DU QUÉBEC

Tél. : 514-849-3291
Courriel : info@acsm.qc.ca



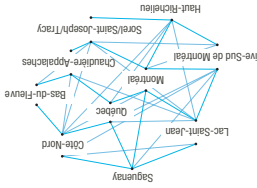
Pourquoi le sentiment de sécurité au travail est-il si important ?

- Il permet une plus grande satisfaction à l'égard de son emploi et il favorise :
- un meilleur esprit d'équipe,
- un travail de qualité,
- une plus grande participation à la vie de l'organisation,
- une réduction des problèmes liés au stress, d'une diminution des griefs et des conflits.

A l'intérieur comme à l'extérieur, se sentir bien et en sécurité c'est important !

épauler ALAIN TERRIEUR

LE RÉSEAU QUÉBÉCOIS DE L'ASSOCIATION CANADIENNE POUR LA SANTÉ MENTALE



Concept inspiré d'un dépliant de l'Institut du Nouveau Monde www.inm.qc.ca